

2021 DASES 82 : Subventions (5 500 €) à deux associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à la culture et aux loisirs.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin d'anticiper l'apparition des premières fragilités et de lutter contre l'isolement social, facteur de vulnérabilité et de perte d'autonomie, la collectivité parisienne soutient, par l'Action 18 de l'Engagement 8 du schéma parisien *Seniors à Paris 2017-2021*, les initiatives des associations visant à mieux faire connaître aux seniors l'offre culturelle et de loisirs et à leur en faciliter l'accès.

Le présent projet de délibération a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à deux associations qui, par la pluralité de leurs activités, proposent une offre culturelle et de loisirs à destination des personnes âgées.

Créée en 1993, l'*association franco-chinoise Pierre Ducerf* est une association dont l'objectif est d'œuvrer à l'intégration en créant « des passerelles et des liens entre la population chinoise et le milieu environnant français ». Elle constitue une structure clé dans le 3^e arrondissement où elle met en œuvre diverses activités ouvertes à tous : actions de prévention pour la jeunesse, d'insertion des adultes, actions familiales, activités culturelles et artistiques. Le projet *Favoriser l'accès au droit et le lien social des migrants âgés d'origine chinoise* a pour objectif de prévenir les ruptures de droit et l'isolement liés à l'âge et à la retraite, de prévenir la perte de lien social des migrants âgés, de favoriser la mixité culturelle et intergénérationnelle et de maintenir la santé physique et mentale des seniors. Ce projet propose dans les 3^e (rue Michel Lecomte) et 10^e arrondissements (Centre d'animation Grange aux Belles) des informations collectives en français et en chinois sur des thématiques intéressant les personnes âgées, des cours d'initiation au numérique, des ateliers de français, culturels et de loisirs créatifs, des ateliers de danse chinoise (2 fois par semaine) et de taiji quan (tous les 15 jours).

Déclarée le 4 juin 2019, l'association *Hanullim Paris* a pour objet de créer, développer et diffuser des projets artistiques dans les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques, des arts visuels, du multimédia et de l'écriture pouvant donner lieu à des spectacles, des festivals, des représentations ou des actions de formation sous forme d'ateliers. L'association organise des cours d'initiation théâtrale gratuits à destination des seniors habitants la Cité de l'Eure et généralement le territoire de Didot - Porte de Vanves du 14^e arrondissement, ou d'autres élèves seniors venant d'autres arrondissements ou habitant en banlieue,

désirant s'initier à la pratique théâtrale et s'engager dans une démarche de création théâtrale.

Le projet *SENIORICITE* propose 30 ateliers gratuits, hebdomadaires, de 2h30, les vendredis matins. Ils sont animés par Sergio Canto Sabido, comédien professionnel issu de la troupe du Théâtre du Soleil d'Ariane Mouchkine, spécialisé dans les techniques d'improvisation avec l'aide du masque balinais. Les cours débutés en octobre 2020 dans le strict respect des consignes sanitaires dureront jusqu'en juillet 2021. Ces ateliers se tiennent au sein du Club Seniors de l'Espace Maindron, géré par l'association Florimont.

Pendant l'année 2020, l'intervention de ces structures s'est avérée déterminante dans le maintien du lien social à travers la continuité de leurs activités culturelles et de loisirs. En effet, les seniors comptent parmi les personnes les plus fragilisées pendant la crise et la poursuite des activités associatives constitue un enjeu majeur dans la lutte contre l'isolement. Les associations ont réorganisé leurs ateliers afin de poursuivre l'activité à destination de leurs bénéficiaires dans le respect des protocoles sanitaires. Elles s'inscrivent dans une démarche de continuité en 2021.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations citées, je vous propose d'attribuer, au titre de 2021, les subventions suivantes pour un montant total de 5 500 euros :

- Association franco-chinoise Pierre Ducerf: 4000 €
- Hanullim: 1500 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris